



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Certifié conforme à l'original produit

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 68 du 30 août 2024

TEXTE NOMINATIF

Texte 8

DÉCISION N° 2174/ARM/DCSCA/DICOM-FAZSOI

portant délégation de signature pour les actes relevant de l'ordonnateur secondaire de la direction du commissariat d'outre-mer et groupement de soutien de la base de défense des forces armées de la zone sud de l'océan Indien.

Du 20 août 2024

DÉCISION N° 2174/ARM/DCSCA/DICOM-FAZSOI portant délégation de signature pour les actes relevant de l'ordonnateur secondaire de la direction du commissariat d'outre-mer et groupement de soutien de la base de défense des forces armées de la zone sud de l'océan Indien.

Du 20 août 2024

NOR A R M E 2 4 0 1 5 0 8 S

Texte(s) abrogé(s) :

↳ [Décision N° 2053/ARM/DCSCA/DICOM-FAZSOI du 31 août 2023 portant délégation de signature pour les actes relevant de l'ordonnateur secondaire de la direction du commissariat d'outre-mer et groupement de soutien de la base de défense des forces armées de la zone Sud de l'océan Indien.](#)

Référence de publication :

La directrice du commissariat d'outre-mer et chef du groupement de soutien de la base de défense des forces armées de la zone Sud de l'océan Indien,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (JO n° 262 du 10 novembre 2012, texte n° 6) ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2013 modifié fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires en application de l'article 10 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (JO n° 181 du 6 août 2013, texte n° 53) ;

Vu l'arrêté du 23 avril 2015 modifié portant délégation des pouvoirs d'ordonnateur du ministre de la défense (JO n° 104 du 5 mai 2015, texte n° 4) ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2018 modifié fixant l'assignation des dépenses et des recettes des ordonnateurs secondaires du ministère de la défense (JO n° 298 du 26 décembre 2018, texte n° 54) ;

Vu l'[Instruction N° 596/ARM/DCSCA/SDDIEJ/BREG du 05 mars 2021 relative aux attributions, à l'organisation et au fonctionnement des organismes extérieurs du service du commissariat des armées.](#) ;

Vu la [Circulaire N° 3704/DEF/SGA/DAF/FFC2 du 26 mai 2015 relative à l'accréditation et l'habilitation des ordonnateurs du ministère de la défense.](#) ;

Vu la décision n° 2084/ARM/DCSCA/DIR du 2 août 2022 de prise de fonction du commissaire en chef de 1re classe Daniel Nathalie (n.i. BO ; n.i. JO) [(N° III-24/RPAA/DCSCA)] ,

Décide :

Art. 1er.

Délégation est donnée pour signer, au nom de la directrice du commissariat d'outre-mer et chef du groupement de soutien de la base de défense des forces armées de la zone Sud de l'océan Indien, dans la limite de leurs attributions respectives, tout acte relatif aux dépenses, aux recettes et aux opérations de régularisation, notamment tous documents comptables relatifs à l'engagement, à la liquidation et à l'ordonnancement des dépenses et des recettes à :

1. Monsieur le commissaire principal **Ramananjaona** Rivo, chef de la division métiers de la direction du commissariat d'outre-mer des forces armées de la zone Sud de l'océan Indien (DICOM FAZSOI) ;
2. Monsieur le commissaire de 1^{re} classe **Combasson** Boris, chef du bureau finances de la division métiers de la DICOM FAZSOI ;
3. Monsieur le maître principal **Charles** Bruno, chef de la section exécution financière du bureau finances ;
4. Madame l'adjudant-chef **Le Gall** Ludivine, adjointe du chef de la section exécution financière du bureau finances.

Art. 2.

Délégation est donnée pour signer, au nom de la directrice du commissariat d'outre-mer et chef du groupement de soutien de la base de défense des forces armées de la zone Sud de l'océan Indien, dans la limite de leurs attributions respectives, tout acte relevant des rôles de responsable des engagements juridiques, certificateur de service fait, gestionnaire des demandes de paiement dans le système d'information financière de l'État CHORUS à :

1. Monsieur le commissaire de 1^{re} classe **Combasson** Boris, chef du bureau finances de la division métiers de la DICOM FAZSOI ;
2. Monsieur le maître principal **Charles** Bruno, chef de la section exécution financière du bureau finances ;
3. Madame l'adjudant-chef **Le Gall** Ludivine, adjointe du chef de la section exécution financière du bureau finances ;
4. Madame l'adjudant **Roux** Ambre, traitante à la section exécution financière ;
5. Monsieur le maître **Gand** Raphaël, traitant à la section exécution financière ;
6. Madame le sergent-chef **Qenegei** Carmelita, traitante à la section exécution financière ;
7. Monsieur le sergent **Hervé** Ismaël, traitant à la section exécution financière ;

8. Madame le caporal **Boura** Azouna, traitante à la section exécution financière ;
9. Madame l'adjoint administratif principal de 2^e classe **Inamo** Wyana, traitante à la section exécution financière ;
10. Madame l'adjoint administratif principal de 2^e classe **Tricard** Emmanuelle, traitante à la section exécution financière ;
11. Madame l'adjoint administratif principal de 1^{re} classe **Damour** Gisèle, traitante à la section exécution financière ;
12. Madame l'adjoint administratif principal de 2^e classe **Cavery** Betty, traitante à la section exécution financière ;
13. Madame l'adjoint administratif principal de 1^{re} classe **Guilliot** Jeanne, traitante à la section exécution financière ;
14. Monsieur l'adjoint administratif principal de 2^e classe **Prianon** Stéphane, traitant à la section exécution financière ;
15. Monsieur l'adjoint administratif principal de 2^e classe **Manickam** Rudy, traitant à la section exécution financière ;
16. Madame le technicien supérieur d'études et de fabrication **Tran** Phuong, cheffe de la section comptabilité métier de la direction d'infrastructure de la défense de Saint-Denis ;
17. Madame l'adjoint administratif principal de 1^{re} classe **Roux** Stéphanie, traitante à la section comptabilité métier de la direction d'infrastructure de la défense de Saint-Denis ;
18. Madame l'adjoint administratif des administrations de l'État **Depiere** Émerance, traitante à la section comptabilité métier de la direction d'infrastructure de la défense de Saint-Denis ;
19. Madame l'adjoint administratif principal de 2^e classe **Allamele** Séverine, traitante à la section comptabilité métier de la direction d'infrastructure de la défense de Saint-Denis ;
20. Monsieur le capitaine **Le Curieux** Eddy, officier finances du régiment du service militaire adapté de La Réunion ;
21. Monsieur l'adjudant-chef **Delval** Christophe, sous-officier budget du régiment du service militaire adapté de La Réunion ;
22. Monsieur l'adjudant-chef **Betoule** Grégory, sous-officier budget du régiment du service militaire adapté de La Réunion.

Art. 3.

Délégation est donnée pour signer, au nom de la directrice du commissariat d'outre-mer et chef du groupement de soutien de la base de défense des forces armées de la zone Sud de l'océan Indien, dans la limite de ses attributions respectives, tout acte relevant des rôles de gestionnaire des engagements juridiques dans le système d'information financière de l'État CHORUS à :

1. Monsieur le caporal **Aboudou** Haouray, traitant budget du régiment du service militaire adapté de La Réunion.

Art. 4.

Délégation est donnée pour signer, au nom de la directrice du commissariat d'outre-mer et chef du groupement de soutien de la base de défense des forces armées de la zone Sud de l'océan Indien, dans la limite de leurs attributions respectives, tout acte relevant des rôles de responsable des demandes de paiement dans le système d'information financière de l'État CHORUS et relevant du rôle de responsable des recettes non fiscales à :

1. Monsieur le commissaire de 1^{re} classe **Combasson** Boris, chef du bureau finances de la division métiers de la DICOM FAZSOI ;
2. Monsieur le maître principal **Charles** Bruno, chef de la section exécution financière du bureau finances ;
3. Madame l'adjudant-chef **Le Gall** Ludivine, adjointe du chef de la section exécution financière du bureau finances ;
4. Monsieur le maître **Gand** Raphaël, traitant à la section exécution financière du bureau finances.

Art. 5.

Délégation est donnée pour signer, au nom de la directrice du commissariat d'outre-mer et chef du groupement de soutien de la base de défense des forces armées de la zone Sud de l'océan Indien, dans la limite de leurs attributions, tout acte relevant du rôle de gestionnaire des recettes non fiscales dans le système d'information financière de l'État CHORUS à :

1. Monsieur le commissaire de 1^{re} classe **Combasson** Boris, chef du bureau finances de la division métiers de la DICOM FAZSOI ;
2. Monsieur le maître principal **Charles** Bruno, chef de la section exécution financière du bureau finances ;
3. Madame l'adjudant-chef **Le Gall** Ludivine, adjointe du chef de la section exécution financière du bureau finances ;
4. Monsieur le maître **Gand** Raphaël, traitant à la section exécution financière du bureau finances ;
5. Monsieur l'adjoint administratif principal de 2^e classe **Prianon** Stéphane, traitant à la section exécution financière ;
6. Monsieur l'adjoint administratif principal de 2^e classe **Manickam** Rudy, traitant à la section exécution financière.

Art. 6.

Délégation est donnée pour signer, au nom de la directrice du commissariat d'outre-mer et chef du groupement de soutien de la base de défense des forces armées de la zone Sud de l'océan Indien, dans la limite de leurs attributions respectives, tout acte relevant du rôle de gestionnaire des fiches d'immobilisation dans le système d'information financière de l'État CHORUS à :

1. Monsieur le commissaire de 1^{re} classe **Combasson** Boris, chef du bureau finances de la division métiers de la DICOM FAZSOI ;
2. Monsieur le maître principal **Charles** Bruno, chef de la section exécution financière du bureau finances ;
3. Madame l'adjudant-chef **Le Gall** Ludivine, adjointe du chef de la section exécution financière du bureau finances ;
4. Monsieur le maître **Gand** Raphaël, traitant à la section exécution financière du bureau finances ;
5. Madame l'adjoint administratif principal de 2^e classe **Tricard** Emmanuelle, traitante à la section exécution financière ;
6. Madame l'adjoint administratif principal de 2^e classe **Inamo** Wyana, traitante à la section exécution financière ;

7. Madame le technicien supérieur d'études et de fabrication **Tran** Phuong, cheffe de la section comptabilité métier de la direction d'infrastructure de la défense de Saint-Denis ;

8. Madame l'adjoint administratif principal de 1^{re} classe **Roux** Stéphanie, traitante à la section comptabilité métier de la direction d'infrastructure de la défense de Saint-Denis.

Art. 7.

Délégation est donnée pour mettre en application le tableau des rôles CHORUS à :

1. Monsieur le commissaire de 1^{re} classe **Combasson** Boris, chef du bureau finances de la division métiers de la DICOM FAZSOI ;
2. Monsieur le maître principal **Charles** Bruno, chef de la section exécution financière du bureau finances ;
3. Madame l'adjudant-chef **Le Gall** Ludivine, adjointe du chef de la section exécution financière du bureau finances.

Art. 8.

La décision N° 2053/ARM/DCSCA/DICOM-FAZSOI du 31 août 2023 portant délégation de signature pour les actes relevant de l'ordonnateur secondaire de la direction du commissariat d'outre-mer et groupement de soutien de la base de défense des forces armées de la zone Sud de l'océan Indien est abrogée.

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel des armées*.

*Le commissaire en chef de 1^{re} classe,
directrice du commissariat d'outre-mer des FAZSOI, et chef du groupement de soutien
de la base de défense des forces armées de la zone Sud de l'océan Indien,*

Nathalie DANIEL.